



Convocation à une deuxième réunion de l'Assemblée Générale Elective pour le choix d'un Administrateur représentant les petits porteurs tunisiens au Conseil d'Administration de la société ENNAKL Automobiles

LA SOCIETE ENNAKL Automobiles SA
Capital Social : 30 000 000 TND
Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II -Tunis
Identifiant Unique : 0001949C

Messieurs les actionnaires de la société ENNAKL Automobiles sont invités à la Assemblée Générale Elective qui aura le 25 juin 2024 à 10 H au Siège social : zone industrielle Charguia II-1080 cedex : BP 129 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Election d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires au conseil d'administration pour un mandat de trois ans (2024-2025-2026) qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

La liste des candidats retenus accompagnés des informations prévues à l'article 22 de la décision générale du Conseil du Marché Financier n°23 sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires sur le site <https://www.ennakl.com/> et au siège de la société ENNAKL Automobiles.

N/B : Est considéré comme actionnaires minoritaires, tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5% du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus de 5% du capital.

La Direction Générale